

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 SEPTEMBRE 2007

oOo

ORDRE DU JOUR

oOo

I - FINANCES -

- 1 - PROROGATION DE LA GARANTIE COMMUNALE ACCORDEE A LOGIS TRANSPORTS POUR UN EMPRUNT REAMENAGE AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -**

Rapporteur : M. Jacques LEGRAND

- 2 - REALISATION D'UNE OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE DEXIA C.L.F. BANQUE -**

Rapporteur : Mme Nathalie MIGNON-LEBOUCHER

- 3 - INSTAURATION D'UN ABATTEMENT A LA BASE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES OU INVALIDES POUR LA TAXE D'HABITATION -**

Rapporteur : M. Pascal COLIN

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- 4 - CESSION A MONSIEUR KOTUR D'UN TERRAIN COMMUNAL CADASTRE BJ N°3 D'UNE SUPERFICIE DE 105 M² SITUE 105 RUE DE MASSY A ANTONY -**

Rapporteur : Mme Rosa VLASTOS

- 5 - CESSION A MONSIEUR ET MADAME MAURY D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE D'UNE SUPERFICIE DE 29 M² SITUEE EN FOND DE PARCELLE DANS LE PROLONGEMENT DES LIMITES SEPARATIVES DE LEUR PROPRIETE SISE 9 RUE LIENARD A ANTONY -

Rapporteur : Mme Verena GONIN

- 6 - AUTORISATION ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PORTANT SUR LA CONSTRUCTION D'UN PREAU DANS LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE FERDINAND BUISSON SITUEE 1 RUE AUGUSTA, CADASTRE SECTION Q 52 ET APPARTENANT A LA VILLE D'ANTONY -

Rapporteur : Mme Claude RENAUD

III - TRAVAUX - CONTRATS -

- 7 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE « ZONE 30 » RUES DES GOUTTIERES, DES CROCHETEURS ET EMILE LEVEQUE – ADOPTION DU DOSSIER TECHNIQUE, DES MOYENS FINANCIERS ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LE MARCHE ATTRIBUE A LA SOCIETE COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE -

Rapporteur : M. Jean-Pierre LAUNAY

- 8 - FOURNITURE DE DEUX AUTOCARS POUR LA VILLE D'ANTONY (2 LOTS) – ADOPTION DU DOSSIER TECHNIQUE, DES MOYENS FINANCIERS ET AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LES MARCHES ATTRIBUES A LA SOCIETE VDL BOVA FRANCE :

- Pour le lot n°1 : fourniture d'un autocar de 59 places +1 +1
- Pour le lot n°2 : fourniture d'un autocar de 57 places +1 +1 et, en version TPMR, de 33 places +1 +1 et 6 fauteuils pour personnes à mobilité réduite

ET DEMANDES DE SUBVENTIONS -

Rapporteur : M. Michel FOUQUET

- 9 - NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES ENSEMBLES IMMOBILIERS DE LA VILLE D'ANTONY - LOT 1 – ADOPTION DE L'AVENANT N° 4 AU MARCHE CONCLU AVEC LA SOCIETE STEM PROPLETE -**

Rapporteur : M. Philippe BERTHOLLE

- 10 - DESENFUMAGE MECANIQUE DE LA SALLE D'ESCRIME ET LA SALLE DE TENNIS DE TABLE SITUEES AU NIVEAU 1 DU CENTRE SPORTIF LIONEL TERRAY A ANTONY – ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE CONCLU AVEC LA SOCIETE GENETON POUR LE LOT 2 – GROS ŒUVRE, VRD, SERRURERIE, PEINTURE -**

Rapporteur : Mme Martine BOUCHET-LEMOINE

- 11 - TRAVAUX DE CREATION D'UN RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ET D'UN RELAIS D'ASSISTANCE PARENTALE (RAM-RAP) – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'INVESTISSEMENT AUPRES DU CONSEIL GENERAL ET D'UN PRET SANS INTERET AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES -**

Rapporteur : Mme Claude RENAUD

IV - PERSONNEL -

- 12 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -**

Rapporteur : Mme Nilda ZERAH

V - AFFAIRES SCOLAIRES -

- 13 - ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE GRETA 92 SUD POUR L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR DESTINES AUX ADULTES -**

Rapporteur : Mme Claudine BATTU

VI - AFFAIRES DIVERSES -

- 14 - ADOPTION DU CONTRAT D’AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE A PASSER AVEC LA SARL DODECA -**

Rapporteur : M. Philippe SERIN

- 15 - ADOPTION D’UNE CONVENTION A PASSER AVEC L’AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE ET L’EGALITE DES CHANCES (ACSE) POUR L’ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ACCORDEE PAR L’ETAT POUR LE FONCTIONNEMENT DE L’ATELIER SANTE VILLE POUR L’ANNEE 2007 -**

Rapporteur : M. Philippe MARTIN

- 16 - REALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL D’ANTONY « VIVRE A ANTONY » ET DE SES SUPPLEMENTS : ADOPTION DES AVENANTS N° 1 AUX MARCHES PASSES AVEC LA SOCIETE IMAYE GRAPHIC POUR LE LOT N° 3 IMPRESSION, FACONNAGE, CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON DU MAGAZINE ET LE LOT N°4 IMPRESSION, FACONNAGE, CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON DES SUPPLEMENTS -**

Rapporteur : M. Georges DEVIC

- 17 - RETROCESSION DE CONCESSION DECENNALE -**

Rapporteur : Mme Catherine BOSCHAT